

La commune récompensée pour ses actions anti-pesticides

Environnement. Vendredi soir, Monistrol-sur-Loire a reçu le label niveau 1 de la charte d'entretien des espaces publics mise en place par la FREDON Auvergne. Deux autres communes ailligériennes, Sanssac-L'Église et Polignac, ont aussi été honorées.

Vendredi soir, la commune a reçu le label niveau 1 de la Charte d'entretien des espaces publics. Initié par la FREDON Auvergne dans le cadre de Phyt'auvergne (groupe régional co-animé par la DRAAF Auvergne et la DREAL Auvergne), le dispositif est parti d'un constat peu engageant : « Les molécules phytosanitaires (pesticides) utilisées en parti-

culier pour le désherbage des zones urbanisées (glyphosate, aminotriazole, diuron, mécoprop) sont régulièrement détectées dans les eaux superficielles et souterraines de la région. »

Première commune auvergnate à signer le fameux document, Monistrol-sur-Loire « a mis les actes en adéquation avec les mots », comme l'a souligné Robert Valour. Et c'est parce que « utiliser les pesticides revient à afficher trois coûts, pour l'achat des produits tout d'abord, puis pour sa santé et, enfin, pour le traitement des eaux » (dixit Colette Chambonnet) que la collectivité s'est donc lancée dans une série d'initiatives très concrètes visant à « traiter mieux ».

Accompagnée par la FREDON Auvergne pour le diagnostic et les actions de formation des personnels, Monistrol-sur-Loire, mais aussi Sanssac-L'Église et Polignac, les deux autres communes ailligériennes élé- vées au niveau 1, se sont engagées à mettre en place des alternatives au tout chimique (par des revêtements particuliers, un arrachage à la main, un désherbage thermique ou



■ Pour les responsables, les actions passent par la communication : « Il faut que les administrés acceptent de voir dépasser une herbe. Il en va aussi de leur santé. C'est un sujet sensible pour les populations habituées au tout chimique ». Photo Olivier Pietroy

tout simplement des balayages plus performants). Autant d'arguments qui ont séduit Joël Plane, président du FREDON : « Notre but est d'encourager les territoires dans leurs démarches vertueuses et c'est une fierté de les accompagner. » Bruno Loc-

queville, Directeur départemental des territoires a, pour sa part, rappelé que « les pouvoirs publics sont attentifs à ces problématiques via, notamment, le plan Écophyto 2018, qui vise à réduire de moitié l'utilisation des produits phyto-sanitaires » et a

pointé le « devoir d'exemplarité des collectivités ». ■

Olivier Pietroy

34

Le nombre de communes qui ont signé la Charte d'entretien des espaces publics depuis juin 2011. Après contrôle du respect des engagements pris et validation par comité de labellisation, 24 collectivités ont été élé- vées au niveau 1, 8 au niveau 2 et 2 au niveau 3 (qui consiste à ne plus utiliser du tout de produits phyto-sanitaires). Le programme est financé par les conseils généraux et les agences de l'eau. Rens. <http://www.fredon-auvergne.fr>



■ La remise des prix s'est poursuivie par une visite de quelques espaces verts de la commune. Une façon agréable de constater, in situ, les bienfaits de la charte. Photo Olivier Pietroy



■ La commune a présenté, à cette occasion, un tout nouveau matériel visant à supprimer de façon efficace tous les résidus de terre qui jonchent les trottoirs et caniveaux. Photo Olivier Pietroy